

Innovation

Le Droit d'Auteur fait son chemin

Afin d'encourager nos PME-PMI à innover, notre Chambre s'est fortement engagée dans une démarche pédagogique d'information sur le Droit d'Auteur, un droit largement méconnu qui pourtant protège juridiquement les auteurs de créations de caractère industriel. Retour sur le 28 février dernier, une journée riche d'enseignements !

La corrélation entre innovation et performance économique d'une entreprise ne fait plus de doute. Nombreuses sont nos PME-PMI à innover, mais peu vont jusqu'à protéger leurs inventions et quasiment aucun inventeur ne protège ses droits d'auteur technique. Conscients de ce véritable enjeu pour le devenir de nos entreprises, nous poursuivons depuis septembre 2007, date de notre conférence sur « l'invocation du Droit d'Auteur par les auteurs de créations de caractère industriel »⁽¹⁾, nos actions d'information et de sensibilisation en direction de nos ressortissants. Aussi, avons-nous, toujours avec l'appui de Maître Astaiza⁽²⁾ et de Didier Féret⁽³⁾, deux experts sur le Droit de Propriété Intellectuelle, organisé le jeudi 28 février une journée de 8 rendez-vous individualisés. D'une durée de trois quarts d'heure, ces entretiens gratuits ont permis à chaque chef d'entreprise, son dossier d'invention sous le bras, d'interroger nos experts, sur la manière de protéger ses Droits d'Auteur. C'est le cas de Damien Poulain, Cogérant de la SARL Poulain à Athis-de-l'Orne. « Ce rendez-vous, trop court, m'a aidé à comprendre les subtilités existantes entre tous les outils de protection que sont l'enveloppe Soleau, le Brevet et ce fameux Droit d'Auteur. Nul doute que nous allons engager une procédure d'Acte déclaratif de Qualité d'auteur pour notre compresseur thermique destiné aux plateformes pétrolières. »⁽⁴⁾



Sur invitation du Cercle des Exportateurs de l'Orne, présidé par Éric Ebstein, attaché commercial pour la société Flamant vert⁽⁵⁾, cette journée s'est conclue à Argentan par une conférence de Didier Féret. Face à un auditoire captif d'une trentaine de spécialistes de l'export – dont certains extérieurs au département – le confé-

rencier s'est attaché à expliciter le principe du Droit de Propriété Intellectuelle dans un contexte de mondialisation économique. Procédure à suivre pour élaborer un Acte Déclaratif de Qualité d'Auteur, coût du Dépôt légal, transmission du droit de Propriété intellectuelle, réseau de correspondants spécialistes..., les échanges avec la salle furent nombreux. Pour Thomas Dupire, responsable marketing produit pour la société Hydronic implantée à Mortagne-au-Perche⁽⁶⁾, « le Droit d'Auteur appliqué au monde industriel est une vraie découverte qui devrait probablement aider la société dans la protection de ses futures inventions. En effet, Hydronic a déjà rencontré des difficultés lors de précédents dépôts de brevet, pour cause de similitude avec des brevets existants, par exemple dans la terminologie employée avec un dépositaire Japonais, alors que la technologie n'était absolument pas la même ». Forts de cette information, les conseillers juridiques de l'entreprise creusent cette piste de Droit d'Auteur.

Quant au président Éric Ebstein, très satisfait de cette soirée qui s'est achevée autour d'un dîner, il incite tous les chefs d'entreprises à s'investir dans un club : « Adhérer au Cercle des Exportateurs de l'Orne, c'est éviter l'isolement et bénéficier, à travers des rencontres conviviales, de conseils et d'astuces à l'export ! »



- (1) *Entreprendre Ensemble* n° 12, p. 9. Nous sommes la première CCI en France à avoir organisé une conférence sur ce thème, malgré les pressions et réticences de nombreuses institutions. Depuis, d'autres CCI nous ont contactés pour organiser ce type de conférence !
- (2) Maître Astaiza est avocat au Barreau de Paris. Docteur en Droit de la Propriété Intellectuelle, elle a créé un site Web <http://www.avocat-invention.com>
- (3) Didier Féret est expert en Propriété Intellectuelle auprès de Maître Astaiza et auteur de nombreux ouvrages sur le sujet. En savoir plus sur le site Web <http://www.copyrightconsulting.com>
- (4) La SARL Poulain est spécialisée dans le négoce de compresseurs et la fabrication de machines spéciales. Lire *Entreprendre Ensemble*, n° 10, p. 13. Contact: Poulain SARL, route de Flers, 61430 Athis-de-l'Orne. Tél.: 0233659527. Fax: 02 33 66 40 72.
- (5) La société Flamant vert est le spécialiste français des micro-algues et des aliments verts en introduisant la Spiruline. Site Web <http://www.flamantvert.fr>
- (6) Hydronic est un fabricant européen de centrales de traitement d'air, un secteur très concurrentiel qui impose à la société d'innover continuellement et de protéger ses inventions. En savoir plus sur le site Web <http://www.hydronic.com>

Pour en savoir plus :

- > Votre interlocuteur : **Gérard Blondel**, conseiller Formation et animateur du Cercle des Exportateurs. Tél.: 02 33 64 68 01. Courriel: gblondel@flers.cci.fr
- > Lire notre dossier « Innovation: protéger juridiquement vos inventions », *Entreprendre Ensemble*, N° 12, novembre-décembre 2007, pp. 8-14.